



Chers amis de Villemont,

Voilà un an que la lettre ne s'était pas manifestée. Avec un silence subi à l'automne dernier (octobre 2025). Pourtant nous ne nous sommes pas endormis. Nous sommes même sur tous les fronts. Vous en jugerez par les pages qui suivent :

- poursuite des maçonneries du château, et une importante « déconstruction » avant la restauration,
- restauration de la maison de ferme en extérieur et en intérieur pour recevoir un gîte,
- aménagement du nouveau chemin d'accès à la ferme et du petit bois environnant
- travaux du parc, avec une réorganisation des abords Est, coté ferme.

Nous poursuivons donc notre bonhomme de chemin. Mais, c'est une évidence chaque jour plus vraie : les temps sont durs. L'Etat nous suit avec constance et détermination (bien que la Loi de Finances 2026 ait réduit de 29% la ligne budgétaire affecté aux MH privés). C'est plus compliqué coté collectivités. Le ciel n'est pas annoncé comme radieux. A suivre.

Et pourtant nous avons le grand projet de couvrir le corps de logis dont la restauration des maçonneries se termine. Avec une nouvelle orientation. On va restituer la charpente, non avec une structure métallique provisoire comme initialement envisagé, mais selon la disposition d'origine, en chêne. Ce sera très beau. Mais très cher. D'où notre grand espoir cette année dans **la mission BERN** sans l'aide de laquelle ce projet n'aboutira pas. Et aussi en ayant recours au mécénat affecté, déjà utilisé pour permettre la finition des maçonneries du château (Voir précédente lettre n° 41 pour participer). Cette première campagne, en cours, n'est pas tout à fait achevée. Nous en sommes aux 2/3. Une autre suivra. Précisément pour permettre de tenter de couvrir les manques du budget charpente chêne. A suivre.

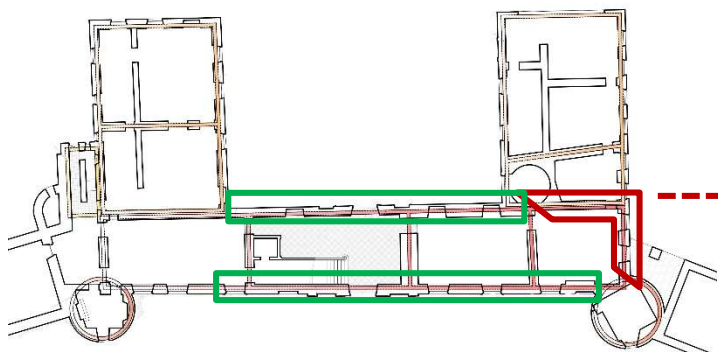
Bonne lecture à tous



©mission colibri  
<https://mission-colibri.fr>

Les drones ont aussi des fonctions civiles paisibles : voici une belle vue printanière (2025) prise du Sud

# maçonneries du corps de logis



Après la réfection de toutes les travées Sud et Nord (voir les lettres précédentes) et **en vert** ci-dessus, la terminaison des travaux de restauration des maçonneries du corps central avant la pose d'une charpente en chêne, a nécessité de procéder à la « déconstruction » de l'angle Nord Est. Car ce pan de mur (*encadré rouge*) a été très altéré par les effets de l'incendie de 1958 puis son exposition prolongée aux intempéries. Son état sanitaire, totalement dégradé, nécessite la reprise totale du mur et de la chaîne d'angle.



Après étude de plusieurs solutions techniques, c'est finalement un procédé mécanique qui a été retenu : une grosse pelle de 25 tonnes a été utilisée avec un bras articulé de 20 m pour arriver aisément à l'arase du mur situé à 14 m. (*voir ci-dessous photos extraites d'une vidéo*)



(1)



(2)

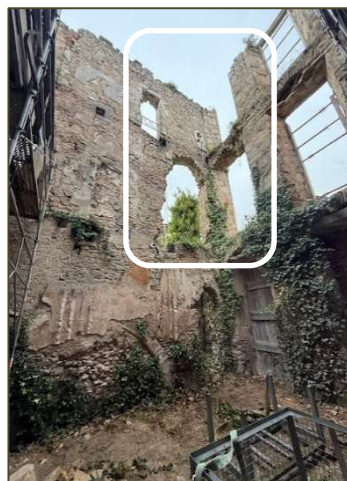


(3)

en ... trois temps

L'intervention proprement dite n'a pas duré plus de quelques minutes (*ci dessus*) : avec doigté et adresse, l'opérateur a délicatement testé le haut de mur puis d'une très légère pression (1) l'a fait légèrement basculer de sorte que la partie faible s'écroule d'elle-même (2). Le trumeau d'angle dépourvu de support s'est abattu ensuite (3).

On peut se livrer maintenant à la classique comparaison avant/après » (*à droite*). Le résultat est là. Impeccable. La partie démolie est exactement celle recherchée. La fragilité de l'ensemble ne permettait en aucun cas une « déconstruction » manuelle, la sécurité des personnes n'étant pas du tout assurée. Le volume abattu avoisine 12 m<sup>3</sup>.



## la ferme → le gîte

Ce n'était pas du tout prévu. Mais il a fallu refaire à neuf l'isolation et la toiture de la maison.



*on découvre*



*jusqu'à la charpente*

Il y avait une isolation dans la ferme, mais elle datait des années 80. Nous avons pu constater l'été dernier qu'elle n'avait plus beaucoup d'efficacité. Difficile de louer en gîte si les chambres à l'étage sont des étouffoirs. Voilà pourquoi on a remplacé totalement l'isolation sous toiture avec un matériau mince alvéolaire (16 cm : Triso-Toiture d'Actis) aux capacités identiques à une laine de roche bien plus épaisse et qui a l'avantage de comporter un pare-vapeur en dessous et un écran de toiture au dessus. Idéal.

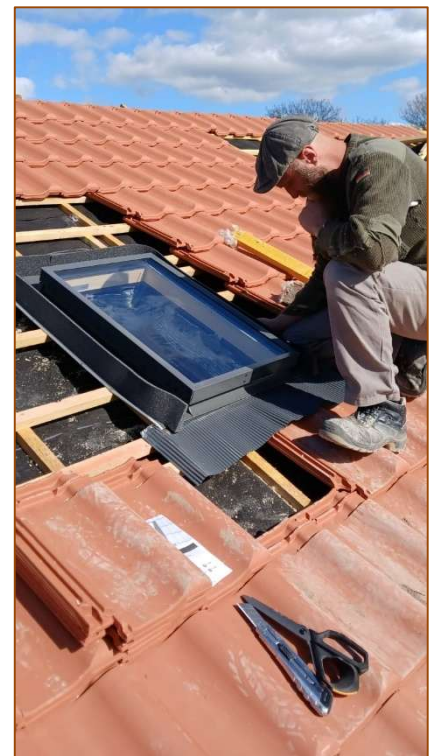


*puis on isole*



*et on couvre*

Comme pour l'essentiel de nos travaux, c'est du cousu main maison. Pour cette partie ce sont José (1<sup>er</sup> plan ci-dessous) et David (2<sup>nd</sup> plan) qui s'y sont collés. A l'intérieur, Franck s'affaire aussi. Mais ce sera pour la prochaine lettre. Et il y aura de la matière tant les choses avancent.



# le grand nettoyage



Cette petite zone boisée (5000 m<sup>2</sup>) a nécessité d'importants travaux d'intervention : abattage des arbres morts, nettoyage des troncs encerclés de lierre, éclaircissements, nettoyage des sols envahis par le lierre et aussi replantation d'ormes de part et d'autres du nouveau chemin d'accès percé en bordure du bois.



Ici c'est l'œuvre de Thierry. Toujours avec sa géniale technique : il creuse un vaste cercle autour de l'arbre, profond, pour sectionner les racines. Puis il pousse le fût qui s'affale. Résultat garanti. D'où les souches visibles. Elles sont ensuite enfouies pour terrasser les parties de terrain à remodeler.



## mur entre château et ferme

Le long du passage enterré de la Toulaine (le ruisseau qui traverse Villemont *en bleu pointillé*) un mur (*encadré blanc*) avait été édifié entre château et ferme. Il était désagrégé par les intempéries et le lierre. A peine éffleuré par la pelle, il s'est effondré (*ci-dessous*)



En dégageant les taillis et arbres qui avaient poussé là, on a mis à jour un bassin recouvert de terre. Son alimentation venait de la Toulaine. Elle a été rétablie sommairement.



Les deux photos ci-dessus illustrent la démolition du muret séparant château et ferme. Pour créer une liaison visuelle entre les deux ensembles. Et aussi un chemin (*ci-dessous*).

**U**ne fois le mur par terre, des ormes ont été plantés (*ci-contre*) en alignement, dans le prolongement du porche situé sous le colombier Est.

Ils matérialisent le chemin à créer qui va relier château et ferme, croiser le nouveau chemin d'accès à la ferme et au-delà desservir le premier gîte.

